

Demande de proposition et
Termes de référence pour
l'évaluation des Besoins

DEMANDE DE PROPOSITION



Demande de proposition et Termes de référence pour l'évaluation des Besoins

INDEX

1 Contexte et justification	3
1.1 À propos de SOS Villages d'Enfants.....	3
1.2 Description du lieu (éventuel) du programme	3
1.3 Raison d'être et objectif général de l'évaluation des besoins.....	3
2 Informations générales sur l'appel à propositions	4
2.1 Procédure de soumission des propositions	4
2.2 Documents à soumettre	4
2.3 Date limite de soumission.....	4
2.4 Modification et retrait des offres	5
2.5 Signature du contrat	5
2.6 Droits de SOS Villages d'Enfants	5
2.7 Évaluation des propositions	5
3 Termes de référence	6
3.1 Préparer l'évaluation des besoins.....	6
3.2 Collecte et analyse des données, module par module	6
3.2.1 Module A : Analyse du groupe cible	6
3.2.2 Module B : Analyse des atouts et des besoins de la communauté (analyse PESTLE) .	7
3.2.3 Module C : Analyse des parties prenantes	7
3.3 Partage des résultats	8
3.4 Résultats escomptés	8
3.5 Horaire.....	8
3.6 Qualification du chercheur / de l'équipe de recherche	9
3.7 Dispositions logistiques.....	9
3.8 Durée du contrat et conditions de paiement	9
3.9 Avis de retard	9
3.10 Droits d'auteur et autres droits de propriété.....	10
3.11 Terminaison.....	10
4 Annexe	11
4.1 Politique de protection de l'enfance et code de conduite de SOS Villages d'Enfants.....	11
4.2 Formulaire de soumission de la proposition / Identification	12
4.3 Formulaire d'expérience préalable.....	13
4.4 Formulaire de barème de prix.....	14
4.5 Proposition technique (directive)	15
4.6 Structure du rapport d'évaluation des besoins	16

Demande de proposition et Termes de référence pour l'évaluation des Besoins

1 Contexte et justification

1.1 À propos de SOS Villages d'Enfants

SOS Villages d'Enfants est une organisation internationale composée de 137 associations nationales SOS Villages d'Enfants, qui travaillent sur plus de 2 500 sites de programmes dans le monde. Nous travaillons ensemble avec une seule vision : "Chaque enfant appartient à une famille et grandit dans l'amour, le respect et la sécurité".

Nous assurons exclusivement la prise en charge familiale à long terme des enfants qui ont perdu leurs parents (service de prise en charge alternative) et travaillons avec les familles et les communautés vulnérables pour les aider à se renforcer et à prévenir l'abandon d'enfants (service de renforcement de la famille SOS). La prise en charge alternative SOS est généralement organisée sous la forme d'un groupe familial SOS, où chaque parent SOS s'occupe d'un petit groupe d'enfants-

1.2 Description du lieu (éventuel) du programme

SOS Villages d'Enfants Guinée-Bissau est une association nationale non gouvernementale, à but non lucratif et non religieuse de développement social qui œuvre en faveur des enfants défavorisés, de leurs familles et de leurs communautés.

Les objectifs de l'organisation sont d'accueillir et de soutenir les enfants privés de soins parentaux ou risquant de les perdre, ainsi que de renforcer leurs familles, en leur offrant un environnement familial accueillant et une formation solide pour atteindre l'autonomie et la pleine intégration dans la société.

Grâce à des réponses structurées, nous offrons une prise en charge alternative (de type familial) aux enfants qui ont perdu la garde de leurs parents et nous travaillons avec les familles et les communautés vulnérables, en renforçant leurs compétences et en prévenant ainsi l'abandon d'enfants.

En Guinée-Bissau, l'organisation SOS Villages d'Enfants travaille depuis mai 1994, date à laquelle les premiers enfants ont été accueillis à Aldeia de Bissau. SOS Guinée-Bissau développe et gère un large éventail de programmes et de projets à **Bissau, Gabú et Canchungo**, notamment : (i) 3 villages d'enfants SOS où vivent 234 enfants et jeunes ayant perdu la garde parentale (SFC) ; 105 jeunes qui reçoivent un soutien dans leur famille d'origine (ii) 6 établissements scolaires (2 jardins d'enfants, 3 écoles de base et 1 lycée polytechnique), qui accueillent environ 2 897 enfants ; (iii) 1 centre de formation professionnelle "Sangue Novo" (orienté vers les activités de formation professionnelle technique et l'insertion des jeunes sur le marché du travail) qui a déjà formé 1192. (iv) 1 programme de renforcement des familles à Canchungo & Cacheu, avec 517 bénéficiaires directs (400 enfants âgés de 0 à 17 ans et leurs 117 familles) et environ 22 262 bénéficiaires indirects (habitants des 8 communautés d'intervention).

Les programmes SOS ont largement contribué à faire renaître de nombreux espoirs perdus presque à la naissance, à rendre le bonheur à plusieurs enfants et à promouvoir leurs droits au sein de la société guinéenne. Toutefois, pour améliorer encore la pertinence de nos programmes et leur impact sur la vie du groupe cible, SOS Guinée-Bissau procédera à **une évaluation objective des besoins des enfants** du groupe cible (enfants ayant perdu la garde parentale ou risquant de la perdre) et des parties prenantes dans tous les sites du programme, ce qui nous permettra de proposer des réponses appropriées en termes d'interventions et de services pour la prochaine période de 5 ans.

1.3 Raison d'être et objectif général de l'évaluation des besoins

Une évaluation des besoins fournit une analyse objective des besoins du groupe cible et des parties prenantes présentes dans chaque programme spécifique. Pour les programmes et les interventions en cours, une évaluation des besoins doit être réalisée une fois par cycle de programme (c'est-à-dire tous les 3 à 5 ans, conformément à l'approche SOS de la gestion axée sur les résultats) afin d'indiquer au personnel de SOS si l'organisation est la partie prenante la mieux placée ou positionnée pour intervenir dans une communauté donnée, et de fournir des **informations actualisées sur le contexte et les besoins les plus critiques du groupe cible**. Les recommandations fournies dans le rapport d'évaluation des besoins sont essentielles pour développer des services et des interventions sur mesure et constituent donc la base de l'élaboration d'un concept de programme.

Demande de proposition et Termes de référence pour l'évaluation des Besoins

Afin de garantir la pertinence, l'efficacité, l'efficacé et la durabilité de ses projets, SOS s'engage à suivre un processus strict de gestion de projet, comprenant les étapes de formulation, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation.

Et c'est dans ce sens qu'il est nécessaire de mener une **étude pour évaluer les besoins** de notre groupe cible et écouter les partenaires **par localisation**, pour le développement d'un programme en fonction des besoins identifiés. Ainsi, les présents TDR (termes de référence), basés sur ce qui précède, ont été élaborés dans le but d'établir les lignes directrices et les paramètres pour la préparation d'une telle étude.

Concrètement, l'**objectif principal de cette étude est** de collecter et d'analyser des données sur les besoins de nos bénéficiaires (familles, jeunes, enfants et employés), ainsi que leurs perspectives sur les solutions possibles aux problèmes et besoins auxquels ils sont confrontés. L'étude vise également à écouter les partenaires et les parties prenantes, à recueillir des informations sur la situation et le contexte local, ainsi que sur les besoins des familles, des jeunes et des enfants en situation de vulnérabilité, à recueillir leurs contributions concernant les solutions proposées et leurs contributions à la construction de ces solutions.

2 Informations générales sur l'appel à propositions

Les candidats peuvent soumettre leurs propositions d'évaluation des besoins à la Direction nationale, SOS Guinée-Bissau. Cette demande est ouverte à tous les consultants nationaux et internationaux (consultants indépendants ou sociétés) légalement établis et capables de fournir les services demandés. Le soumissionnaire doit supporter tous les coûts de la proposition ; les coûts d'une proposition ne peuvent pas être inclus comme un coût direct de l'attribution. L'offre et tous les documents complémentaires doivent être soumis en français. L'offre financière doit être déclarée en FCFA.

2.1 Processus de soumission des propositions

Les propositions doivent être dûment tamponnées, signées et soumises par voie électronique en format PDF à l'adresse électronique suivante : recrutamento.nogw@sosbissau.org ;

Les titres des documents soumis doivent clairement indiquer "**Proposition technique pour l'évaluation des besoins du groupe cible des villages d'enfants SOS Guinée-Bissau dans les localités de Bissau, Gabu et Canchungo**", en insérant le nom de la société ou du consultant" et "**Proposition financière pour l'évaluation des besoins du groupe cible des villages d'enfants SOS Guinée-Bissau dans les localités de Bissau, Gabu et Canchungo**" en insérant le nom de la société ou du consultant". Veuillez-vous assurer que les propositions techniques et financières sont soumises séparément (la proposition financière doit être placée dans une enveloppe scellée ou dans un fichier PDF séparé en cas de soumission électronique. Au cours du processus d'évaluation, les propositions techniques seront ouvertes et évaluées en premier. Les propositions financières seront présélectionnées après l'évaluation des propositions techniques et seront ouvertes dans un deuxième temps.

2.2 Documents à soumettre

- Formulaire de soumission de la proposition / identification
- Formulaire d'expérience préalable
- Tableau/formulaire des prix (à joindre dans une enveloppe scellée ou un fichier PDF séparé)
- Proposition technique incluant une section compréhension des TDR, la méthode de conduite de l'étude, le calendrier de l'étude et le dispositif de contrôle qualité et de protection des données.
- CV des membres de l'équipe de recherche, y compris leur localisation géographique actuelle.
- Trois références (au moins deux d'entre elles doivent être familières avec votre travail)
- Un exemple de rapport d'évaluation récent/pertinent (si disponible pour un usage public)

2.3 Date limite pour la soumission des candidatures

Les propositions doivent être envoyées à l'adresse électronique : recrutamento.nogw@sosbissau.org, avec cc :

susana.correia@sosbissau.org, au plus tard le 30 Juin 2022 à 16 heures. Les propositions reçues après la date limite ne seront pas prises en considération.

Demande de proposition et Termes de référence pour l'évaluation des Besoins

2.4 Modification et retrait des propositions

Les propositions peuvent être retirées sur demande écrite avant la date de clôture du présent appel. Toute correction ou modification doit être reçue avant la date de clôture. Les modifications doivent être clairement indiquées par rapport à la proposition initiale. Le manquement à cette obligation se fera aux risques et périls du soumissionnaire.

2.5 Signature du contrat

SOS Villages d'Enfants informera le candidat retenu par voie électronique et lui enverra le formulaire de contrat au plus tard 3 semaines après la date limite de soumission des offres. Le soumissionnaire retenu doit signer et dater le contrat et le renvoyer à SOS Villages d'Enfants Guinée-Bissau dans les 7 jours suivant la réception du contrat. Après la signature du contrat par les deux parties, le soumissionnaire retenu fournira les services conformément au calendrier de livraison défini dans l'offre.

Il convient de souligner **que l'évaluation des besoins suivra une approche modulaire avec une contractualisation facultative des modules B et C (voir les termes de référence).**

2.6 Droits de SOS Villages d'Enfants :

- Contacter une ou plusieurs des références fournies par le(s) candidat(s) ;
- Demander des données ou des informations supplémentaires aux demandeurs ;
- Organiser les entretiens avec le(s) candidat(s) ;
- Rejeter tout ou partie des propositions faites ;
- Accepter toute proposition en tout ou en partie ;
- Négocier avec le(s) prestataire(s) de services qui a (ont) obtenu la meilleure évaluation/notation, c'est-à-dire celui (ceux) qui offre(nt) la meilleure proposition de valeur générale ;
- Engager le nombre de candidats nécessaire pour atteindre les objectifs généraux de l'évaluation.

2.7 Évaluation des offres

Chaque offre sera évaluée d'abord sur la qualité et la conformité techniques, puis sur le prix. La proposition présentant la meilleure valeur globale, composée de la valeur technique et du prix, sera considérée pour approbation. La proposition technique est évaluée en fonction de son adéquation avec les termes de référence (TDR). Il peut être demandé aux candidats de fournir des informations supplémentaires (présentation virtuelle ou entretien téléphonique) à SOS Villages d'Enfants Guinée-Bissau sur les services proposés.

Les critères de sélection sont les suivants :

Méthode : La méthode proposée pour évaluer le programme est appropriée.

Calendrier / plan de travail : Le calendrier / plan de travail est réaliste et répond aux besoins du programme.

Coût : Le coût de la proposition est raisonnable et réalisable compte tenu des autres aspects de la proposition.

Expérience : la formation et l'expérience des consultants en matière d'évaluations et de recommandations des organisations pour lesquelles le(s) consultant(s) a (ont) précédemment travaillé.

2.8 Équipe de suivi et de soutien

Compte tenu des spécificités de l'intervention de l'organisation, l'étude nécessitera la coordination permanente de l'équipe de SOS Villages d'Enfants afin de recueillir un diagnostic actuel et fiable des besoins de notre groupe cible. Cette coordination comprend la mise à disposition d'outils pour la collecte de données, le suivi technique et la fourniture d'informations complémentaires.

Demande de proposition et Termes de référence pour l'évaluation des Besoins

2.9 Termes de référence

L'évaluation des besoins suit une approche modulaire et s'effectue en plusieurs étapes. Le contrat initial ne comprendra que le module A (analyse des groupes cibles). Sur la base des résultats du module A, un contrat ultérieur peut être conclu pour passer au module B (analyse des ressources et des besoins de la communauté). Sur la base des résultats du module B, le module C (analyse des parties prenantes) peut être contracté.

Chacun des modules énumérés ci-dessous comprend quelques questions clés et se termine par une question de réflexion critique, qui permet de déterminer s'il faut ou non poursuivre l'évaluation des besoins. Les résultats (préliminaires) sont donc nécessaires après chaque module afin de planifier le processus suivant.

2.10 Préparer l'évaluation des besoins

Effectuer tous les préparatifs nécessaires à l'évaluation sur le terrain : proposer une méthodologie détaillée, effectuer des recherches documentaires, identifier les informateurs clés, planifier le processus de collecte des données (qualitative et quantitative), l'organisation et la logistique et préparation du calendrier des visites sur le terrain.

Soumettre et faire approuver la conception et la méthodologie affinées de l'évaluation dans un rapport initial : documenter (i) la mise en place méthodologique proposée, (ii) les outils de collecte de données proposés et adaptés localement. Préparation de listes de contrôle, de listes de participants et d'autres informations de gestion et d'organisation pour la collecte de données.

2.11 Collecte et analyse des données, module par module

Comme mentionné ci-dessus, l'évaluation des besoins suit une approche modulaire. Pour chaque étape, les actions suivantes doivent être réalisées :

- Collecte des données selon la méthodologie et les outils convenus.
- Analyse des données, y compris la question de la réflexion critique et la décision de poursuivre ou non (pour les modules B et C).

Il est prévu que la méthodologie soit basée sur l'approche SOS de la gestion axée sur les résultats, outil 1 : évaluation des besoins (un bref aperçu des principales questions est fourni ci-dessous), qui sera partagé avec les consultants après la signature du contrat et pourra être adapté et détaillé ultérieurement. Toute modification ou adaptation doit être décrite dans le rapport de démarrage.

Le processus de collecte des données doit être proposé par le consultant et doit inclure, par exemple : des entretiens avec les parties prenantes, telles que les représentants du groupe cible, les chefs de communauté et les gouvernements locaux, les ONG (y compris SOS) et d'autres parties prenantes clés ; des enquêtes quantitatives, l'exploitation diverses sources de recherches documentées, telles que les rapports internes et externes disponibles ; l'analyse des statistiques et des faits clés sur le lieu et le pays. La proposition technique doit comprendre une brève section sur la méthodologie proposée. Après la signature du contrat, un rapport initial est attendu (voir les produits livrables ci-dessus) pour convenir de la méthodologie détaillée.

2.11.1 Module A : Analyse du groupe cible

L'objectif de cette étape est de collecter des données primaires (qualitative et quantitatives) et secondaires sur les conditions de vie, la relation entre les enfants et les personnes qui s'en occupent et les facteurs de risque des enfants de cette communauté afin d'estimer combien d'entre eux font partie de notre groupe cible. Les groupes spécifiques d'enfants vivant dans des situations d'accueil vulnérables varient d'un endroit à l'autre, ainsi qu'au fil du temps. Il est donc essentiel de se faire une idée précise de la taille estimée du groupe cible et des niveaux de vulnérabilité de la communauté.

Concernant l'enquête quantitative, le consultant devra déterminer un nombre de ménages représentatifs et collectera les informations sur les caractéristiques des ménages et sur tous les enfants vivant dans les ménages.

Questions clés :

- Combien d'enfants de la communauté appartiennent à l'un des sous-types suivants du groupe cible (étape 1 : collecte des données selon la méthodologie convenue ; étape 2 : analyse des données) :
 - Les enfants ne vivent sans personne qui s'occupe d'eux. Il y a un manque de soins de qualité. Le bien-être et le développement des enfants sont gravement menacés.
 - Les enfants vivent avec une personne qui s'occupe d'eux, mais il existe des lacunes dans la qualité des soins. Le bien-être et le développement des enfants sont gravement menacés et/ou il existe un risque élevé de séparation.
 - Les enfants vivent avec une personne qui s'occupe d'eux, mais il existe des lacunes dans la qualité des soins. Le bien-être et le développement des enfants sont menacés au fil du temps et/ou il existe un risque croissant de séparation s'ils ne sont pas pris en charge.

Demande de proposition et Termes de référence pour l'évaluation des Besoins

- Les enfants vivent avec une autre personne qui s'occupe d'eux et reçoivent des soins de qualité constante, mais il existe peut-être un environnement de soins plus approprié.
- Quelles sont leurs conditions de vie habituelles, leurs relations avec les soignants (le cas échéant) et les facteurs de risque critiques auxquels ils sont confrontés ? Catégories proposées pour l'analyse, informations qualitatives et quantitatives à collecter :
 - La mesure dans laquelle les besoins fondamentaux sont satisfaits (éducation, santé, développement psychosocial).
 - Quelle est la capacité moyenne des parents à s'occuper de leurs enfants (y compris des informations sur la violence domestique, la discrimination) ?
 - Revenu moyen des familles du groupe cible ?
 - Logement et conditions de vie typiques
 - Vie sociale typique et compétences entrepreneuriales ou d'employabilité des jeunes, combien de jeunes sont au chômage, non-inscrits dans un établissement d'enseignement ou de formation ?
 - Principaux besoins des enfants/responsables d'enfants qui ont besoin d'un soutien particulier (par exemple en cas de handicap) ?
- Réflexion critique : y a-t-il suffisamment d'enfants dans les catégories de groupes cibles énumérées ci-dessus qui sont confrontés à des facteurs de risque critiques justifiant une analyse plus approfondie ? Une fiche d'analyse préliminaire du groupe cible doit être soumise pour étayer la décision de passer ou non aux modules suivants.

Facultatif, en fonction des résultats du module A :

2.11.2 Module B : Analyse des atouts et des besoins de la communauté (analyse PESTLE)

Les réponses à la situation des enfants de notre groupe cible évoluent dans le temps. La situation d'un enfant qui a perdu ou risque de perdre la garde de ses parents dépend beaucoup de trois sujets :

1. Comment les familles et les communautés réagissent
2. Efforts du gouvernement en matière de prévention
3. Systèmes d'assistance nationaux

Il est donc essentiel d'en savoir plus sur le contexte communautaire, en particulier sur les atouts et besoins de la communauté par rapport à notre groupe cible. Les atouts de la communauté permettent d'identifier les besoins non satisfaits, c'est-à-dire les différences entre la situation actuelle de notre groupe cible et ce qu'elle devrait être.

Questions clés :

- Quels sont les atouts de la communauté pour répondre à la vulnérabilité du groupe cible ? Analyse PESTLE, première colonne)
- Quels sont les besoins encore non couverts de la communauté face aux facteurs de risque critiques identifiés dans le module A (analyse PESTLE, deuxième colonne) dans la communauté spécifique.
- Réflexion critique : synthèse des atouts et des besoins ; fiche d'analyse préliminaire PESTLE à remettre pour éclairer la décision de passer ou non au module suivant.

Facultatif, en fonction des résultats du module B :

2.11.3 Module C : Analyse des parties prenantes

Une analyse des parties prenantes examine la motivation et la capacité des parties prenantes présentes dans la communauté. Cela permet de formuler une recommandation éclairée, fondée sur des preuves, quant à la personne la mieux placée pour répondre aux besoins identifiés. Une partie prenante bien positionnée est une personne qui a l'intérêt, le pouvoir et la capacité de répondre de manière efficace et efficiente aux besoins.

Questions clés :

- Identifier les parties prenantes pertinentes avec leur pouvoir, leur attitude et leur intérêt respectifs (fiche d'analyse des parties prenantes).
- Réfléchir de manière critique à la question de savoir si SOS est la partie prenante la mieux placée pour répondre aux besoins identifiés.

Demande de proposition et Termes de référence pour l'évaluation des Besoins

2.12 Partage des résultats :

Fournir des recommandations dans le rapport d'évaluation des besoins (premier projet de rapport, rapport final), sur la base de l'analyse des données, des questions de réflexion critique et des résultats les plus importants.

Fournir ~~avec~~ un rapport préliminaire. Le rapport comprend les éléments suivants :

- a. Identification du groupe cible, des atouts et des besoins de la communauté
- b. Recommandations sur les parties prenantes les mieux placées pour répondre aux besoins
- c. Justification de la décision de poursuivre ou d'interrompre l'évaluation des besoins (sur la base des données collectées et analysées)
- d. Recommandations pour SOS Villages d'Enfants

2.13 Résultats escomptés :

1. Documentation des activités réalisées (par exemple, entretiens, questionnaires, groupes de discussion, etc.)
2. Rapport d'étude (projet et final) en français, contenant :
 - a) Résumé exécutif ;
 - b) Méthodologie ;
 - c) Liste et évaluation des besoins ;
 - d) Analyse des parties prenantes et leurs contributions ;
 - e) Propositions d'intervention ;
3. Évaluation des besoins (à fournir par SOS Guinée-Bissau) et outils d'analyse des parties prenantes achevés.
4. Présentation des résultats préliminaires à SOS Villages d'Enfants Guinée-Bissau et International (face-à-face)
5. Rapport final
6. Base de données apurées des enquêtes quantitatives ;
7. Synthèses des données qualitatives.

2.14 Documents de référence obligatoires

Compte tenu des spécificités de l'intervention de l'organisation, l'étude nécessitera la coordination permanente de l'équipe de SOS Villages d'Enfants afin de recueillir un diagnostic actuel et fiable des besoins de notre groupe cible. Cette coordination comprend le suivi technique et la fourniture des documents et informations complémentaires suivants :

- a) Manuel et outils du programme de renforcement de la famille (FS)
- b) MICs 6 Guinée-Bissau
- c) Statistiques et informations fournies par les organisations et institutions travaillant avec les familles et les enfants à risque (si disponibles)
- d) Manuel de promesse de soins SOS ;
- e) Template à renseigner pour chaque module ;
- f) Template du rapport d'évaluation des besoins.

2.15 Durée et délais

- L'ensemble des travaux de recherche et la production du rapport doivent être réalisés dans un délai d'un mois à compter de la date de signature du contrat.
- Date d'entrée en fonction : Immédiate ;
- Durée : jusqu'à un mois, après la signature du contrat ;
- Horaire : Non défini, mais avec une flexibilité pour des déplacements dans les 3 programmes (Bissau, Gabu et Canchungo) ou pour des réunions de travail virtuelles, chaque fois que cela est nécessaire et/ou demandé pour l'analyse conjointe de documents ;

Demande de proposition et Termes de référence pour l'évaluation des Besoins

2.16 Programme

Sur la base de ce qui est proposé dans ce cahier des charges, le consultant doit préparer un plan de travail pour l'étude et l'inclure dans son offre. Le plan de travail doit présenter l'approche du consultant pour les activités suivantes :

- a) Recherche de faits / collecte de données quantitatives et qualitatives ;
- b) Réalisation de groupes de discussion dans les Villages (jeunes, enfants, etc.) ;
- c) Réunions, consultations et autres moyens d'assurer la participation locale, avec une pertinence pour les associations communautaires et les dirigeants communautaires ;
- d) Réunions de consultation, entretiens avec d'autres associations, entités ayant une intervention dans le projet (Ministère de la Femme, de la Famille et de la Solidarité Sociale ; OCB ; Ministère de l'Education ; Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Modernisation de l'Etat)
- e) Préparation du projet et du rapport final de l'étude ;
- f) Divers.

2.17 Qualification du chercheur / de l'équipe de recherche

Le chercheur / l'équipe de recherche doit avoir :

- a) Des compétences avérées (antécédents) en matière d'évaluation de projets/programmes, y compris les évaluations formatives de programmes et les évaluations des besoins.
- b) Une bonne compréhension du travail de développement en Guinée-Bissau
- c) Une bonne compréhension des droits de l'enfant et des questions touchant les enfants vulnérables et leurs familles
- d) Bonnes compétences en matière de facilitation, d'organisation et de relations interpersonnelles
- e) Expérience avérée des processus participatifs et des méthodes de collecte de données (y compris des méthodes de collecte de données adaptées à l'âge)
- f) De solides compétences analytiques et conceptuelles
- g) Excellentes compétences en communication écrite

2.18 La logistique a

L'hébergement sur le site du programme et le transport vers le terrain seront organisés par SOS Guinée-Bissau, y compris la **prise en charge complète des coûts pour la durée du** séjour du consultant (à ne pas inclure dans la proposition financière). Le personnel de SOS au niveau national ou local sera disponible pour aider à organiser les entretiens, y compris le contact avec SOS, l'annonce et la préparation du site d'évaluation, la liaison avec les responsables de la communauté et les autorités nationales si nécessaire.

2.19 Durée du contrat et conditions de paiement

Le paiement ne sera effectué qu'à l'acceptation des travaux réalisés conformément aux livrables décrits ci-dessus. Les propositions financières doivent inclure les paiements d'étape proposés. Le paiement sera effectué par virement bancaire en FCFA et est dû 30 jours après réception de la facture et acceptation des travaux.

Financement et paiement : Le consultant sera payé par SOS Villages d'Enfants Guinée-Bissau comme suit :

25% à la signature du contrat

25% après l'achèvement du rapport préliminaire

50% après l'achèvement du rapport final

En fonction des modules contractés, le paiement comprendra les frais de collecte et d'analyse des données des modules A, B et C (B et C en option). Le rapport final comprend tous les modules réalisés.

Durée du contrat : le contrat est valable à partir du moment de sa signature jusqu'à la réception définitive des travaux par l'équipe SOS.

2.20 Avis de retard

Si l'adjudicataire est confronté à des retards dans l'exécution du contrat, qui peuvent être excusés par des circonstances inévitables, le contractant doit informer SOS Villages d'Enfants par écrit des causes de ces retards dans un délai d'une (1) semaine à compter du début du retard. Dès réception de la notification de retard du contractant, SOS Villages d'Enfants examinera les faits et l'ampleur du retard et prolongera le délai d'exécution si, à son avis, les faits justifient une telle prolongation.

Demande de proposition et Termes de référence pour l'évaluation des Besoins

2.21 Droits d'auteur et autres droits de propriété

SOS Villages d'Enfants a droit à tous les droits de propriété intellectuelle et autres droits de propriété, y compris, mais sans s'y limiter, les droits d'auteur et les marques déposées, en ce qui concerne les produits, les processus, les inventions, les idées, le savoir-faire ou les documents et autres matériaux que le contractant a développés pour SOS Villages d'Enfants dans le cadre du contrat et qui ont un rapport direct avec l'exécution du contrat. Le contractant reconnaît et accepte que ces produits, documents et autres matériels constituent des œuvres réalisées pour le compte de SOS Villages d'Enfants Guinée-Bissau.

Tous les documents : entretiens, rapports, recommandations et toutes les autres données compilées ou reçues par SOS dans le cadre du contrat seront la propriété de SOS Villages d'Enfants et seront traités de manière confidentielle et ne seront remis au personnel autorisé de SOS Villages d'Enfants qu'après l'achèvement du travail dans le cadre de ce contrat. Le consultant externe est tenu de remettre à SOS Villages d'Enfants toutes les données recueillies au cours de l'évaluation.

2.22 Réalisation

SOS Villages d'Enfants Guinée-Bissau se réserve le droit de résilier sans motif le présent contrat à tout moment moyennant un préavis écrit de quinze (15) jours adressé au contractant, auquel cas SOS Villages d'Enfants Guinée-Bissau remboursera au contractant tous les frais raisonnables qu'il aura engagés avant la réception de l'avis de résiliation.

SOS Villages d'Enfants Guinée-Bissau se réserve le droit de résilier le contrat sans obligation financière et sans préavis dans le cas où le contractant ne remplirait pas ses obligations :

- Calendrier convenu
- La suppression ou le remplacement de personnel clé sans avoir obtenu le consentement écrit de SOS Villages d'Enfants Guinée-Bissau
- Les livraisons qui ne répondent pas aux exigences du cahier des charges et du guide de recherche.

Demande de proposition et Termes de référence pour l'évaluation des Besoins

3 Annexe

3.1 Politique de protection de l'enfance et code de conduite de SOS Villages d'Enfants

SOS Villages d'Enfants dispose d'une politique de protection de l'enfance et d'un code de conduite que tous les consultants seront tenus de respecter et devront signer une déclaration d'engagement envers cette politique. Cela se fera au moment de la signature du contrat, ainsi qu'une orientation des consultants sur les processus internes de protection de l'enfance et les règles de protection des données.

Avant le début effectif de la collecte des données, un casier judiciaire doit être fourni si un contact direct avec les participants au programme et/ou des données sensibles est prévu.

En plus de ce qui précède, il convient de prendre en compte les domaines clés suivants en matière d'éthique : **<http://childethics.com/ethical%20guidance/>**.

Graham, A., Powell, M., Taylor, N., Anderson, D. et Fitzgerald, R. (2013). Recherche éthique impliquant des enfants. Florence : Bureau de la recherche de l'UNICEF - Innocenti.

Le candidat retenu doit obtenir le consentement écrit de tous les participants au processus d'évaluation et / ou de leurs représentants responsables / officiels (le cas échéant).

Demande de proposition et Termes de référence pour l'évaluation des Besoins

3.2 Formulaire de soumission de la proposition / identification

Ce formulaire de candidature doit être complété, signé et renvoyé à SOS Villages d'Enfants Guinée-Bissau. Les propositions doivent refléter les instructions décrites dans la demande de proposition et les termes de référence. Toute demande d'information concernant cette demande de proposition doit être envoyée à susana.correia@sosbissau.org.

Le signataire, ayant lu l'intégralité de la demande de propositions, y compris toutes les pièces jointes, offre par la présente de fournir les services spécifiés dans l'annexe au prix indiqué dans le formulaire de liste de prix, conformément aux termes de référence inclus dans le présent document.

Fournir des services pour : **SOS Villages d'Enfants Guinée-Bissau**

Nom de la société / institution / nom de l'individu _____

2. Endereço, País: _____

3. Téléphone : _____ Fax _____ Site web _____

4. Date de création (pour les sociétés) : _____

5. Nom du représentant légal (le cas échéant) : _____

6. Personne de contact : _____ E-mail: _____

7. Type de société : Ltd. Outro _____

8. Nombre d'employés : _____

9. Filiales dans la région :

Veillez indiquer le nom des filiales et leur adresse

a) _____

b) _____

c) _____

Validité de l'offre : valable jusqu'au : _____

Date :

Signature et cachet

Demande de proposition et Termes de référence pour l'évaluation des Besoins

3.3 Formulaire d'expérience préalable

Description (services et produits fournis aux clients en rapport avec la présente demande de proposition)	Client	Personne de contact / téléphone, adresse électronique	Date des travaux (vers/depuis)

Demande de proposition et Termes de référence pour l'évaluation des Besoins

3.4 Formulaire de tarification

La proposition financière doit inclure toutes les taxes.

	Activité	Personnel impliqué	Nombre de personnes	Nombre de jours	Quotidiennement	Prix total par ligne	Pourcentage du prix total
			A	B	C	$D=A \times B \times C$	$E=D/F$
1	Développement de la méthodologie de collecte des données (rapport initial)						
2	Module A : collecte et analyse des données						
3	OPTIONNEL : Module B : collecte et analyse des données						
4	OPTIONNEL : Module C : collecte et analyse des données						
5	Première version du rapport final						
6	Rapport final						
	Prix total (F)						100%

Hébergement et transport local à la charge de SOS, non inclus dans la proposition de prix.
La présente proposition doit être autorisée, signée et revêtue d'un cachet.

(Nom de l'organisation)

Nom du représentant

Adresse :

Téléphone / Fax / Email :

Demande de proposition et Termes de référence pour l'évaluation des Besoins

3.5 Proposition technique (directive)

Nom de l'organisation / de la firme / du consultant indépendant	
Nom de la personne de contact pour cette proposition (pour l'organisation / société)	
Adresse :	
Téléphone / Fax :	
Courriel :	

La proposition technique doit être présentée de manière concise et structurée dans l'ordre suivant et inclure, sans nécessairement s'y limiter, les informations énumérées ci-dessous.

1. Qualité et pertinence de la proposition technique

- Décrivez toutes les actions liées à la définition de la méthodologie de collecte des données et à la réalisation de l'évaluation des besoins.
- Plan de travail réaliste avec des échéances conformes au cahier des charges.
- Processus détaillé d'assurance qualité pour la collecte et l'analyse des données

2. Qualification et expérience de ou de l'organisation / équipe de consultants / consultant soumettant une proposition

- Réputation de l'entreprise/organisation et du personnel et du ou des consultants individuels (compétence et fiabilité) dans la conduite des évaluations
- Pertinence de :
 - Expertise
 - Expérience avérée dans la réalisation d'évaluations formatives
- CV du personnel clé

Demande de proposition et Termes de référence pour l'évaluation des Besoins

3.6 Structure du rapport d'évaluation des besoins

Le rapport final d'évaluation des besoins doit être basé sur le plan proposé :

PAGE DE COUVERTURE (1 page)

[La page de couverture du rapport doit comprendre le nom du programme, le pays, la date, l'agence chargée de l'évaluation et le nom des auteurs.]

RÉSUMÉ (1 page, principales conclusions)

INTRODUCTION (1 page)

- 1.1 Aperçu de la situation et brève description de la situation nationale des droits de l'enfant
- 1.2 Description des principales questions et des objectifs

2. MÉTHODOLOGIE (2 pages)

- 2.1 Description du processus global d'évaluation, de l'équipe de recherche et de la méthodologie
- 2.2 Méthodologie de collecte des données

3. RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION DES BESOINS (3 pages)

3.1 Analyse des groupes cibles

[Inclure le tableau d'analyse des groupes cibles et le résumé narratif qui répond à la question de réflexion critique].

3.2 Analyse des atouts et des besoins de la communauté

[Inclure le tableau de l'analyse PESTLE et le résumé narratif qui répond à la question de réflexion critique].

3.3 Analyse des parties prenantes

[Inclure le tableau d'analyse des parties prenantes et le résumé narratif qui recommande qui pourrait être le mieux placé].

4. RÉSUMÉ NARRATIF ET RECOMMANDATIONS (3-5 pages)

[Analyser les principaux résultats et formuler des recommandations sur l'opportunité pour SOS de mettre en œuvre un programme à cet endroit].